# ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DE MONCEAUX

#### A) LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE TERRITORIAL

> Renforcer la lisibilité de Monceaux : la situation du village en continuité bâtie avec la commune de Cinqueux rend en effet difficile la lisibilité urbaine de Monceaux, et affaiblit l'identité communale.

### B) <u>LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR</u> DES PAYSAGES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Favoriser une mise en valeur des marais, une « ouverture » sur l'extérieur, une valorisation pédagogique, dans le respect de l'écologie du site.

L'espace des marais est en effet peu visible et peu accessible, et en cela méconnu. Cette orienta tion est traduite par un projet de création d'une « maison des marais » et d'un parcours pédagogique (projet du Conseil Général de l'Oise).

- > Protéger les boisements, en tant que patrimoine paysager et environnemental.
- Pérenniser le caractère naturel des espaces de diversification paysagère, et préserver les che mins ruraux.
- > Reconnaître la vocation agricole des étendues cultivées et permettre le maintien de l'écono mie agricole, bien que la pérennité de l'agriculture à Monceaux soit rendue difficile par le morcellement du parcellaire (absence de remembrement).

## C) <u>LES DÉVELOPPEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAINS</u>

➤ **Maîtriser la croissance démographique,** suivant une évolution régulière avec un objectif d'environ 900 habitants à l'horizon 2020.

La Commune privilégie ainsi un développement modéré :

- afin de répondre à la demande en logements sur la commune, en particulier de jeunes Moncéens,
- afin d'assurer le devenir de l'école par l'arrivée de nouveaux habitants,

- Favoriser une diversification de l'offre en logements, en vue notamment de permettre l'accueil de jeunes populations sur la commune. Bien que la proportion de grands logements dans la commune soit encore forte, il apparaît que le nombre de petits logements locatifs augmente progressivement. La Commune souhaite affirmer cette tendance en prévoyant la réalisation de quelques nouveaux logements aidés (locatifs ou en accession à la propriété).
- Compléter la structure urbaine du village par la programmation d'un développement dans sa partie Est. L'espace compris entre la rue de la Procession et la rue Drouart est en effet susceptible d'accueillir une extension du village. Sans en contrarier la silhouette; un développement urbain dans ce secteur doit permettre de renforcer l'unité et la cohésion du périmètre bâti. La présence d'un bouclage du réseau d'assainissement dans la partie est du village servira de support à l'urbanisation.
- Améliorer le maillage de l'agglomération par la création d'une liaison (bouclage) entre la rue de la Procession et la rue Drouart, conjointement au développement souhaité du village ; il s'agit de compléter et rééquilibrer la structure viaire dans la partie Est du village.
- Veiller au caractère du village, en favorisant notamment la préservation des constructions anciennes traditionnelles.
- Préserver la destination naturelle des cœurs d'îlots situés dans l'enveloppe de l'agglomération, afin de maintenir la présence d'îlots verts au sein du village, et de préserver ainsi son identité rurale et une certaine « aération » du tissu bâti.
- Envisager à l'avenir un traitement qualitatif de la place centrale du village, visant à embellir les abords de la mairie et à matérialiser davantage la centralité.
- > Renforcer l'identification de Monceaux au niveau du principal point d'accès au village, par une requalification de l'entrée d'agglomération, au niveau de l'intersection RD 29 / rue d'En-Bas, en continuité de Cinqueux.

#### D) LA GESTION DES RISQUES

- > Préserver la destination naturelle de la partie sud du territoire communal dans le respect des dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la rivière de l'Oise.
- Prendre en compte la gestion des eaux pluviales, en poursuivant l'effort d'aménagement déjà entrepris. Le village est en effet assujetti occasionnellement à des problèmes d'accumulation d'eau,